

DEVENEZ MÉCÈNES

CERCLE MUSICAL DES INVALIDES



POURQUOI SOUTENIR LA SAISON MUSICALE

La saison musicale des Invalides met à l'honneur des formations et des artistes de renommée internationale, participe à la promotion des jeunes talents musicaux les plus précoces et offre à ses spectateurs des représentations principalement issues de répertoires classiques.

Soutenir la programmation musicale du musée de l'Armée, c'est encourager les artistes et participer à la valorisation de leur savoir-faire d'excellence, tout en vous associant à une longue tradition de transmission.

LES AVANTAGES DU CERCLE

Vous bénéficiez d'une **réduction fiscale de 66 % du montant du don** réalisé sur l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % du plafond imposable. En cas de dépassement de ce seuil, vous pouvez reporter l'excédent sur les cinq exercices fiscaux suivants.

À partir de **150 euros de don, entrez dans le Cercle musical des Invalides** et bénéficiez de nombreux avantages :

SOPRANO

Remerciements
sur le site

Invitation soirée
Lancement de
Saison

Signature mail
personnalisée

Invitation (cat 1)
à un concert
pour 1 personne

à partir
de **150 €**
soit 51 €
après
défiscalisation

ALTO

*En sus des avantages
précédents :*

Invitation (VIP)
à un concert
pour 2 personnes

Soirée exclusive
du Cercle
pour 1 personne

à partir
de **250 €**
soit 85 €
après
défiscalisation

TÉNOR

*En sus des avantages
précédents :*

Soirée exclusive
du Cercle (2p)

Invitation aux
inaugurations

Catalogues
d'exposition

MAcarte
(accès annuel
gratuit au Musée)

à partir
de **500 €**
soit 170 €
après
défiscalisation

BARYTON

*En sus des avantages
précédents :*

Visites privilèges :
rencontres avec
les artistes,
accords mets
musique,
répétition, etc.

à partir
de **1 000 €**
soit 340 €
après
défiscalisation

SOUTENIR LA SAISON MUSICALE

MONTANT DE VOTRE DON

150€ 250€ 500€ 1 000€ Autre €

Tous les dons reçus seront irrévocablement affectés à la saison musicale des Invalides

VOS COORDONNÉES

Madame Monsieur

NOM _____

PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TELEPHONE _____

COURRIEL _____ @ _____

DATE _____ SIGNATURE _____

VOUS SOUHAITEZ RÉGLER PAR

Chèque à l'ordre de
"Agent comptable du musée de l'Armée"

Virement bancaire

Envoyez ce bulletin accompagné de
votre chèque à l'adresse suivante :

Mission Mécénat
Musée de l'Armée
Hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle – 75007 Paris

Envoyez ce bulletin
par mail à l'adresse
mecenat@musee-armee.fr

OU

Appelez le +33 (0)1 44 42 38 81

- Je souhaite recevoir un reçu fiscal (aucun reçu fiscal délivré pour les dons inférieurs à 10 €)
- Je souhaite recevoir la lettre d'information de la saison musicale par e-mail
- Je ne souhaite pas bénéficier de contreparties
- Je ne souhaite pas que mon nom apparaisse dans les remerciements

Protection des données personnelles : le musée de l'Armée, responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion des dons en faveur de la saison musicale des Invalides, des reçus fiscaux, des contreparties, de la publication du nom du donateur et de la communication ainsi qu'à des fins statistiques sur la base de son intérêt légitime. L'ensemble des données visées sont nécessaires au traitement. Ces données ne sont destinées qu'aux services du musée de l'Armée ayant à en connaître. Aucune donnée n'est partagée avec des tiers. Vos données sont traitées conformément à notre politique de confidentialité accessible sous ce lien : <https://www.musee-armee.fr/a-propos/politique-de-confidentialite.html>.